

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 110

Artikel: Etat civil de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La maladie du sommeil. — On a beaucoup parlé, ces temps-ci, de la maladie du sommeil et des tsé-tsé ou glossinés, ses dangereuses propagandistes. Il n'est pas nécessaire d'aller au Congo pour voir des mouches piquantes. Au laboratoire colonial du Muséum de Paris, M. Jacques Surcouf, le distingué professeur de zoologie, en montre une intéressante collection de tsé-tsé, endormies du dernier sommeil, sur d'épaisses couches de ouate. Ces « diptères » ont l'aspect et la grosseur de nos mouches d'appartement, mais les ailes sont un peu plus longues et le corps légèrement velouté. On sait, du reste, que la tsé-tsé n'est que le véhicule du bacille qu'elle récolte sur des sujets déjà atteints — mulets, oiseaux, poissons même, la maladie n'étant pas spéciale à l'humanité — et transmet scrupuleusement aux infortunés qui se rencontrent sous sa trompe. La plupart des insectes piqueurs, entre autres les taons, parlent ce malfaisant privilège et le laboratoire colonial en a reçu aussi de nombreux spécimens des possessions africaines françaises.

* * *

A quoi servent les fonds secrets. — Toute la presse parisienne s'occupe du cas de ce conseiller général socialiste Rivière, de Vendôme, accusé d'avoir reçu de M. Clemenceau 4080 francs sur les fonds secrets pour payer ses dettes. Il a commencé par affirmer « sur l'honneur » que cela était faux. Puis, apprenant sans doute qu'il y a des témoins, il se décide à avouer que c'est aussi vrai que possible. Et il ajoute triomphalement que son « indépendance » reste entière. Ce qui intéresse, avant tout, dans cette affaire, c'est le rôle de M. Clemenceau. On les mots n'ont plus de sens, ou il vient d'être pris en flagrant délit de corruption active. Il s'est servi des fonds secrets, c'est-à-dire de l'argent qui est mis à sa disposition par la nation, non pas pour rémunérer certaines missions de police qu'il peut y avoir intérêt à ne pas rendre publiques, non pas même — ce qui serait déjà un grave abus — pour subventionner des hommes qui soutiennent sa politique, mais pour subventionner un homme qui la combat ou qui affecte de la combattre, et dans le dessein évident de rendre son opposition aussi inoffensive que possible. De pareils traits jettent un jour éclatant sur la corruption qui est au fond du régime radical français qu'on devine, mais dont il n'est pas toujours possible de faire preuve. Quelle que soit la docilité de la Chambre, elle tiendra sans doute à poser une question au ministre. Et quelle que soit l'assurance du ministre, on doute qu'il soit en état de fournir à la Chambre une explication honorable.

* * *

Le Wagon-Théâtre. — Allons ! il est à croire que les chemins de fer n'ont pas encore dit leur dernier mot en matière de confortable.

Nous avons jadis parlé de ce projet qui paraissait au premier abord, impraticable de créer un théâtre ambulant pour les voyageurs ! Nous avions déjà les wagons-lits, les wagons-restaurants, les wagons bars ; nous aurons les wagons théâtres. Il paraît que c'est décidé : on ajouterait à tous les grands express des grandes lignes un wagon spécial qui contiendrait en réduction une salle de spectacle complète avec ses fauteuils, ses loges ; même une scène avec orchestre, composée de quelques musiciens, complé-

terait cette conception amusante. On pourrait y loger quatre-vingts spectateurs.

Au guichet du départ, le voyageur prendrait avec son billet, sa place au théâtre pour une ou plusieurs représentations, car le spectacle durerait pendant tout le trajet.

* * *

Le Barbier du Kaiser. — Du *Cri de Paris* :

Haby, le barbier du kaiser ressemble, trait pour trait à l'empereur. C'est son double. A Londres, à Windsor, où il accompagnait son auguste maître, on le prit fréquemment pour Guillaume II, et on l'accablait de saluts respectueux. Cette ressemblance frappante de Haby avec son souverain fait que celui-ci l'emploie dit-on assez souvent, à d'autres tâches qu'à se faire raser par lui.

— Vous me remplacerez là et là dit le kaiser et vous parlerez.

Ceci, quand il arrive à l'empereur d'avoir trop mal à la gorge ou d'être obsédé par les visiteurs.

C'est du moins ce qu'on raconte dans les journaux anglais.

— Les Allemands répliquent que cette histoire de Haby n'est qu'un canard de la Tamise, qui ne nagerait pas dans la Sprée.

— A Berlin, continuent-ils, on sait à quoi s'en tenir.

Haby, ajoutent-ils, n'est pas de la camarilla, ni du Liebenberg. Il n'a aucune influence sur le neveu du roi d'Angleterre.

Cela n'empêche pas beaucoup de gens de le regarder comme un autre Olivier Le Daim.

Son influence lui vient de ce qu'il est le seul homme au monde qui ait le droit de prendre l'empereur à la gorge....

* * *

Un clocher fleuri. — Le village de Saint-Gervais-sur-Marne (Hérault) possède un clocher dont la flèche est couverte d'arbustes qui atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur.

L'effet de cette végétation aérienne est des plus gracieux.

Ce clocher date du XII^e siècle, mais on ignore à quel moment le vent ou les oiseaux du ciel ont transporté les graines qui ont servi à ensemençer la flèche du monument. On se souvient du riste que récemment encore, on pouvait voir, sur la porte en pierre de l'Opéra, à Paris donnant sur le boulevard Hausmann, un arbuste qui se couvrait de feuilles au printemps.

Etat civil

DE

PORRENTU

Mois de janvier 1908

Naissances.

Du 8. Hager Charles François René, fils de Charles, horloger-embouleur, de Porrentruy, et de Cécile née Coullery. — Du 3. Macabré Aline Olga Marthe, fille de Joseph, cordonnier, de Damvant, et Joséphine née Ribeaud. — Du 6. Mahon Elise Suzanne, fille de Arthur, journalier, de Dampierre, et de Suzanne née Casler. — Du 8. Aubry Marie Joséphine, fille de Louis, horloger-pierriste, de Besançon, (Doubs), France, et de Joséphine Catherine née Guenat. — Du 10. Wenger Magdalena Lucie, fille de Rudolf jardinier, de Blumenstein, et de Lucie née Girar-

dat. — Du 16. Terrier Barbe Elisabeth, fille de Joseph, employé aux douanes, de Montignez, et de Adèle née Reusser. — Du 19. Grimler Pauline Marguerite, fille de Albert, aubergiste, de Porrentruy, et de Suzanne née Muller. — Du 19. Huber René Emile, fils de Albert, voiturier, de Mauraz, et de Henriette née Petitat. — Du 23. Perrenoud Jules Pascal, fils de Jules, manoeuvre aux C. F. F. de la Sagne et des Ponts-de-Martel, et de Julia née Rota. — Du 23. Nicol Robert Xavier, fils de Charles horloger-monteur, de Porrentruy, et de Julie née Gilet. — Du 26. Ribaut Joséphine Jeanne, fille de Louis, guillocheur, de Ocourt, et de Eugénie née Fischer. — Du 27. Simonin Léon Georges Aimé, fils de Léon, cultivateur, de Fleurey, Doubs, France, et de Maria née Duplain.

Mariages.

Du 2. Bée Sylvain, garde-frontières, de Boncourt, à Fahy, et Zingg Méline, de Busswil, à Porrentruy.

Décès.

Du 3. Houlmann Célestine, sans profession, de Seleute, née en 1822. — Du 4. Wald Albert, menuisier, de Delle, née en 1840. — Du 5. Fischer Marie née Aubry, de Delle, né en 1861. — Du 13. Jobin Paul, des Bois, né en 1893. — Du 16. Saunier Auguste, domestique, de Miécourt, né en 1840. — Du 18. Gaignat Léonard, horloger, de Cornol, né en 1843. — Du 18. Receveur Louise née Vanier, de Damvant, née en 1862. — Du 19. Etienne Laure née Graisely, hôtelière, de Courtemaiche, née en 1850. — Du 19. Mathias Joseph, journalier, de Grandfontaine, né en 1844. — Du 20. Comment Arthur, journalier, de Courgenay, né en 1864. — Du 24. Menoud-dit-Gendre Noël, horloger-guillocheur, de Neuchâtel, né en 1881.

Bibliographie

Le roi de la Bernina. — Il vient de paraître sous ce titre, chez Lucien Vincent, un livre plein d'intérêt. C'est un roman de J. C. Heer, l'un de nos littérateurs les plus distingués et qui en Suisse comme en Allemagne jouit d'une grande réputation de poète et de romancier. Le roi de la Bernina en est à sa 30^e édition. Notre concitoyen, le Dr A. Rossel, un ami de J. C. Heer, a traduit l'ouvrage en français et l'a fait illustrer de jolis dessins à la plume.

C'est une histoire de l'Engadine, du commencement du XIX^e siècle, alors que les Français, forçant les passages, conduits par Leconte, entraient dans le Tyrol et que Napoléon 1^{er} sépara la Valteline de l'Engadine. Des jeunes gens prennent la résolution de faire revivre le pays après le départ des Français et fondent les bains de Saint-Moritz, par lesquels a commencé la prospérité d'une contrée dont la Suisse s'honore. Le roman se base sur une légende camogasque, dont le héros, Marcus Paltram, célèbre chasseur et armurier, est la principale figure avec celle de la noble Gilgia Prémont, agréablement caractérisée.

On voit venir le développement de l'Engadine et l'on sent les rayons de lumière passer sur la grande montagne.

C'est un beau et bon livre, d'un intérêt tout particulier, qui intéressera certainement tous les amis de ce beau pays et de la bonne littérature nationale. Les nombreux dessins qui ornent cette publication, ainsi que les soins voués à la typographie, font honneur à l'éditeur. — Prix, 3 fr. 50.

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.